



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FO



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET TECHNIQUE**

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES  
ET DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES  
DANS LES SECTEURS PORTEURS**



**AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**

C\_PDCEJ\_089\_2026

Sélection de Consultant pour l'étude de faisabilité pour une 2ème phase du PDCEJ

Référence : Projet n°P-SN-K00-010

Accord de Prêt FAD : N°2100 1500 400 95 signé le 02 octobre 2018

1. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui au Développement des Compétences et de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PDCEJ) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à **la Sélection de Consultant (cabinet) pour l'étude de faisabilité pour une 2ème phase du PDCEJ**
2. La mission d'étude consiste à conduire, en concertation avec les parties prenantes, le processus d'identification et de préparation de la seconde phase du PDCEJ. Le consultant s'appuiera sur les initiatives antérieures et en cours dans les secteurs ciblés, sur les documents d'orientation du MEFPT, sur le rapport de revue à mi-parcours du PDCEJ, sur le bilan technique et financier du PDCEJ et sur les aide-mémoires des missions de supervision.
3. Le projet étant financé sur les ressources du Fonds Africain de Développement (FAD), les firmes originaires de tous les pays éligibles de la BAD sont autorisées à participer à cette présente sollicitation de manifestation d'intérêt. La mission sera conduite par un cabinet recruté par le PDCEJ pour mener l'étude de faisabilité sur l'ensemble du territoire national. Le cabinet retenu devra justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la réalisation d'études de faisabilité technique et financière de projets ou programmes de développement, et d'une expérience de collaboration avec des bailleurs de fonds. L'équipe proposée par le cabinet comprendra au minimum les experts clés suivants :
  - ❖ **Équipe de base (personnel clé)**
  - **Un Chef de mission (Team leader) Expert en études de faisabilité ou en planification de projet et programme ;**
  - **Un Spécialiste en ingénierie de la formation ;**
  - **Un Expert en sauvegarde environnementale et sociale (ESS) ;**

- **In Ingénieur en génie civil et passation de marchés.**

❖ **Expérience et qualités transversales exigées**

- Chaque membre du personnel clé devra justifier d'une expérience longue et documentée dans son domaine ; fournir CV détaillés et références de missions similaires.
- Excellentes capacités rédactionnelles et analytiques, aptitudes à l'animation d'ateliers et consultations multisectorielles, maîtrise des outils MS Office et des logiciels d'analyse (Stata/SPSS/Excel avancé) pour les profils concernés.
- Sensibilité au contexte national : compréhension des enjeux nationaux et régionaux, bonnes pratiques de collaboration avec les autorités (MEFPT, ministères sectoriels), PTF et acteurs privés.

Une estimation détaillée des jours-hommes par expert sera fournie dans la proposition technique du cabinet, en fonction du calendrier retenu et du périmètre final.

❖ **Moyens matériels**

Le cabinet assurera la mise à disposition des moyens logistiques, techniques et scientifiques nécessaires à l'exécution de la mission. À titre indicatif (voir TDR).

4. Le Projet d'Appui au développement des compétences et l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs porteurs (PDCEJ) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> .
6. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir pour la suite de la procédure.
7. Un consultant sera retenu selon le mode de **Sélection basée sur la Qualification du Consultant (SQC)**.
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et disposer des **Termes de Référence (TDR)** à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9h à 17h (heure locale).
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le Vendredi 24 avril 2026 à 12 h 00 mn TU** et porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt pour la Sélection de Consultant (cabinet) pour l'étude de faisabilité pour une 2<sup>ème</sup> phase du PDCEJ** ».
10. Les dossiers de candidatures peuvent être envoyées à l'adresse indiquée ci-dessous ; soit en version électronique (sous format PDF) ; soit en version physique (sous format papier).

Adresse : **secrétariat du Projet d'appui au Développement des Compétences et de l'Entrepreneuriat des Jeunes dans les secteurs porteurs (PDCEJ), sis à Mermoz Pyrotechnie, rue MZ-81, lot 4 bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage, Tél : 33 868 95 87, Dakar – Sénégal** plus tard le xx/xx/ 2025 à 10 heures 00 minutes TU.

E-mail : [pdcej@pdcej.sn](mailto:pdcej@pdcej.sn) ; [sekou.badji@pdcej.sn](mailto:sekou.badji@pdcej.sn) ; [sm.niang@pdcej.sn](mailto:sm.niang@pdcej.sn)

**Le Chef de Projet**

Sékou BADJI